



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E130037

VALABLE JUSQU'AU 17/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/06/2006
400 000

Raison sociale : DUCARNE BATIMENT

10 RUE CHARLES SEYDOUX
59222 BOUSIES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 490 486 073

Siret : 490 486 073 00011

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0050311

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AA944384

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AA944384

Téléphone : 03 27 77 32 48

Portable :

Site Internet :

E-mail : ducarne.andre@orange.fr

Fax : 03 27 77 43 39

Responsabilité légale :
DUCARNE ANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/03/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/04/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/04/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.